



Avis de compétition
Compétition souvenir Georges-Éthier 2012
27 septembre au 29 septembre 2012

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et devront être reçus au bureau de Patinage Québec avant la date limite ci-dessous.

DATE LIMITE : 21 août 2012 à 16 heures

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré, quelle que soit la date d'oblitération.

COMPÉTITION SOUVENIR GEORGES-ÉTHIER 2011

Sanction P-12-002

27 septembre au 29 septembre 2012

Annonce :

Patinage Québec a le plaisir de vous annoncer la compétition souvenir Georges-Éthier. Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association (7000) (B) (1.16).

Hôte :

Région Mauricie

Comité organisateur :

Gestionnaire des compétitions :

Adrien Cogan

Présidente du comité organisateur :

Louise Perrier

Endroit de la compétition :

Glacé # 1
Centre Bionest
1200, Avenue des Cèdres
Shawinigan, QC G9N 1P7

Glacé # 2
Aréna Gilles Bourassa
1609, 117^{ème} rue
Shawinigan, QC G9P 3E3

Dimension des pistes :

100 x 200 pieds

90 x 185 pieds

Règlements généraux :

La compétition souvenir Georges-Éthier se déroulera conformément aux règlements officiels de Patinage Canada et à tous les communiqués de Patinage Canada qui s'y rapportent. Veuillez vous reporter plus précisément à la section **7000** et à la section **5000**.

Date d'inscription :

Date limite d'inscription: **21 août 2012 à 16 heures.**

Frais d'inscription :

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------|--|
| ✓ Simple – court et libre : | 214,72 \$ | Senior, Junior, Novice, Pré-novice |
| ✓ Couple – court et libre : | 119,29 \$ / partenaire | Senior, Junior, Novice, Pré-novice |
| ✓ Couple Juvénile : | 59,64 \$ / partenaire | |
| ✓ Danse – sur tracé/courte & libre : | 119,29 \$ / partenaire | Senior, Junior, Novice, Pré-novice, Juvénile, Pré-juv. « A » |
| ✓ Danse Pré-juvénile « B » : | 59,64 \$ / partenaire | |

NB : les frais d'inscription incluent les taxes et frais de service.

* Pour les participants choisissant de payer par chèque ou mandant poste, veuillez libeller le tout à: « Patinage Québec ».

Aucun chèque postdaté après le 21 août 2012 ne sera accepté.

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite **(7000) (B) (1.5) (1) (2)**.

Musique:

Les cassettes audio ne seront PAS acceptées. Chaque patineur ou couple devra fournir **deux (2) disques compacts CDR (et non CD-RW)** lors de l'enregistrement au moins une (1) heure avant le début de son épreuve. Il ne doit y avoir qu'un seul programme par disque (sur une piste unique) et il doit être gravé en mode audio, car les mp3 ne seront pas acceptés. Le nom du concurrent, la catégorie ainsi que la durée exacte de la musique doivent y être indiqués clairement. Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs. **Nettoyez bien vos disques** et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture. Pour toute question technique, écrivez à info@studiounisons.com.

Contenu du programme:

Le formulaire de contenu du programme doit être remis avec votre CD lors de votre inscription sur le site de la compétition.

Vidéo:

Les commandes vidéo seront prises directement sur le site de la compétition.

Résultats:

Le système de Code de points cumulatifs « CPC » sera utilisé pour établir les résultats de toutes les épreuves. L'affichage des résultats sera effectué selon la version produite par le système CPC : Publication des résultats. Après chaque segment, la note technique totale, la note des composantes du programme, les déductions et la note totale du segment de chaque concurrent doivent être publiées.

Récompense:

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement **7000 (B) (1.13)**. Lorsqu'il n'y a que deux (2) participants à une épreuve, les deux (2) participants recevront un prix. Aucune médaille ne sera remise pour une démonstration même si celle-ci est jugée.

Frais d'admission :

8 \$/ jour 25 \$ / tous les événements 20 \$ / jour, passe familiale (2 adultes + enfant(s))

Lors de l'accréditation, seul le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Si le patineur perd sa passe, il devra s'en procurer une autre au coût de 15 \$. Dans les vestiaires, seuls les patineurs pré-juvéniles seront autorisés à avoir une personne qui les accompagne, autre que l'entraîneur.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la **carte photo (obligatoire)**. Ils doivent l'avoir autour du cou en tout temps.

PRENDRE NOTE : IL N'Y AURA DE PRATIQUE POUR AUCUNE CATÉGORIE

HÉBERGEMENT

**Auberge Gouverneur Shawinigan
1100 Promenade du St-Maurice
Shawinigan, Qc
G9N 1L8
1-888-922-1100**

SVP mentionner la compétition pour obtenir un taux préférentiel.

EXIGENCES TECHNIQUES

Les patineurs devront satisfaire aux critères d'âges établis par Patinage Canada (Annexe A) en date du **1^{er} juillet 2012** **ET** avoir atteint le pointage technique requis dans le programme libre entre le **1^{er} Septembre 2011 et le 21 août 2012** ou avoir réussi le test de compétition respectif entre le **1^{er} septembre 2011 et le 30 juin 2012**.

TOUTEFOIS: Un athlète ayant fait partie de l'équipe du Québec en 2010/2011 et/ou 2011/2012 pourra soumettre son pointage technique obtenu entre le **1^{er} Septembre 2010 et le 21 août 2012**.

Le pointage technique requis peut avoir été atteint **dans n'importe quelle catégorie au programme libre et ce, dans les compétitions suivantes:**

- Compétitions interrégionales, régionales ou interclubs tenues au Québec;
- Compétitions provinciales (Championnats d'été, Georges-Ethier, Championnats de section A, Championnats de section B, Finale des Jeux du Québec, Compétition Michel-Proulx - STAR);
- Compétitions de niveau national (Défi et Championnats Canadiens); et
- Toutes compétitions internationales.

Les patineurs ne pourront pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. (ex : pré-novice et novice simple)

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

N.B : Les programmes sont les programmes de compétition officiels incluant les changements acceptés par Patinage Canada après la réunion de l'UIP qui aura lieu en juin 2012. Veuillez vous référer au document « Trousse technique de préparation 2012-2013 » mis à jour sur le site internet de Patinage Canada au www.patinagecanada.ca .

PATINEURS EN SIMPLE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : aucune limite.

- Avoir atteint le pointage technique de **27,0** au programme libre ou le test de compétition senior après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4) et ce, seulement pour les dames.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

Dames : 4 minutes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 19 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **22,0** au programme libre ou le test de compétition junior après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4) et ce, seulement pour les dames.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes +/- 10 secondes.

Dames : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 17 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **17,0** au programme libre ou le test de compétition novice après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4) et ce, seulement pour les dames.

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

Dames : 3 minutes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 16 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **15,0** au programme libre ou le test de compétition pré-novice après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4) et ce, seulement pour les dames.

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 3 minutes +/- 10 secondes.

PATINEURS EN COUPLE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes +/- 10 secondes

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme de style libre en musique : 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PATINEURS EN DANSE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Danse courte :	Un à trois des rythmes suivants : Polka, Marche, Valse Élément danse sur tracé : Yankee Polka Communiqué UIP # 1721 Musique vocale permise
Durée :	2 minutes et 50 secondes +/- 10 secondes
Danse libre :	Musique vocale permise
Durée :	4 minutes en musique +/- 10 secondes

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : dame – avoir moins de 19 ans / homme – avoir moins de 21 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse courte :	Blues et un des rythmes suivants : Swing, Hip Hop Élément danse sur tracé : Blues Communiqué UIP # 1721 Musique vocale permise
Durée :	2 minutes et 50 secondes en musique +/- 10 secondes
Danse libre :	Musique vocale permise.
Durée :	3 minutes et 30 secondes en musique +/- 10 secondes

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : dame – avoir moins de 19 ans / homme – avoir moins de 21 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé :	Quickstep
Danse libre :	Musique vocale permise.
Durée :	3 minutes +/- 10 secondes

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé :	Tango Harris
Danse libre :	Musique vocale permise.
Durée :	2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Willow

Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (A) :

Test : Préliminaire de danse complété

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Fiesta

Danse libre : Vous référer aux exigences pour le programme Juvénile danse libre.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (B) :

Test : Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danses sur tracé : Valse Hollandaise, Baby Blues